

Protocole de recrutement des chef-fes de service

Pauline Godat (Verts)

Les chef-fes de service occupent des postes-clés au sein des Départements. Contrairement aux membres du Gouvernement, élu-es pour une durée limitée, les chef-fes de service bénéficient de contrats à durée indéterminée au service de la population jurassienne. Interfaces entre les différentes sections/domaines qu'ils-elles dirigent et le Gouvernement, ils-elles doivent bénéficier de solides compétences en matière de gouvernance et de communication, posséder des connaissances et une formation dans l'un ou plusieurs des domaines-métier placés sous leur supervision, et être à même de représenter ces derniers à l'interne, comme à l'externe du canton.

Le recrutement des chef-fes de service est donc particulièrement sensible et doit faire l'objet d'une attention particulière. Dans différents cantons, leur recrutement est réalisé en passant par une phase d'audition devant leurs pairs, par exemple leurs homologues des autres cantons. Ces dernier-ères délivrent des notes de recommandation à l'intention du Gouvernement en charge de leur nomination.

Nous questionnons le Gouvernement sur les sujets suivants :

1. **Comment se déroule le recrutement des chef-fes de service dans le Canton du Jura ?**
2. **Qui participe au processus de recrutement et aux auditions ? Qui décide in fine de la nomination, avant validation par le Gouvernement ?**
3. **Une phase d'audition devant les pairs est-elle réalisée durant le processus de recrutement ? Dans le cas contraire, le Gouvernement pense-t-il à mettre cette procédure en place ?**
4. **Dans l'hypothèse de l'engagement de secrétaires généraux, la mission des chef-fes de service sera-t-elle revue et clarifiée ? Quels changements cela entraînera-t-il quant à leur relation avec les membres du Gouvernement ?**

Nous remercions par avance le Gouvernement pour ses réponses.

Pauline Godat (Verts)

Co-signataires

- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Liza Créatin-Schumacher (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 13 décembre 2022